

EMR

Équipe **M**obile de **R**essources

à destination des mineurs de l'Aide Sociale
à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire
de la Jeunesse (PJJ)



Centre Hospitalier de Cadillac, Bâtiment «Voisin»
89 rue Cazeaux Cazalet, 33410 Cadillac-sur-Garonne, CS10089
emr@ch-cadillac.fr
05.56.76.51.33

**& GROUPE
HOSPITALIER
SUD-GIRONDE**

**CENTRE
HOSPITALIER DE
CADILLAC**

L'ÉQUIPE

L'équipe de l'EMR est composée de différents professionnels :

PÉDOPSYCHIATRE

PSYCHOLOGUE

INFIRMIER

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

SECRÉTAIRE MÉDICALE

CADRE DE SANTÉ

MISSIONS

- Étayer la mobilisation des ressources des équipes des structures d'accueil sociales ou médico-sociales ;
- Sécuriser le parcours (soins) des jeunes.
- Sécuriser les sorties d'hospitalisation en assurant une veille de la continuité des soins.
- Prévenir, éviter des hospitalisations en urgence.
- Activités spécifiques, conseils et fonctions de ressources ponctuelles.

FINANCEMENT

L'EMR fait partie de l'organisation du Service Public. Elle est rattachée au Centre Hospitalier de Cadillac. Les soins dispensés sont pris en charge en totalité par la sécurité sociale.

Le dispositif EMR et ses interventions sont intégralement cofinancés par l'ARS et le Conseil Départemental de la Gironde.



OBJECTIFS

Intervention indirecte autour du jeune :

- Contribuer à l'évaluation du diagnostic clinique et situationnel.
- Proposer aux équipes des actions de prise en charge adaptée, thérapeutique et / ou éducative.
- Assurer la coordination avec les dispositifs et partenaires intervenant autour du jeune.
- En sollicitant les partenaires requis.

À destination des équipes :

Proposer aux équipes des actions de soutien, des modalités d'aide et d'accompagnement à la prise en charge de troubles complexes identifiés chez le jeune accueilli.

Prise en charge possible avec l'autorisation d'intervention des détenteurs de l'autorité parentale et pour une durée de 3 mois renouvelable.

INTERVENTION

Types d'interventions possibles selon l'évaluation de l'équipe :

Activités EMR :

- Rencontre entre l'équipe demandeuse et l'équipe pluridisciplinaire EMR.
- Reconstitution du parcours (social, médico-social, sanitaire et judiciaire).
- Évaluation situationnelle sur site par binôme défini selon problématique.
- Actions ciblées (évaluation, guidance, actions d'éducation ciblées, éducation thérapeutique).
- Lien et articulation avec les différentes structures partenaires impliquées dans le parcours.

Activités ressources :

- Échanges téléphoniques et/ou transmissions d'informations.
- Travail de réseaux.
- Orientations et conseils.

L'EMR vient en appui des missions des équipes sans se substituer à ces dernières. Ce n'est pas un CMP mobile pour enfants confiés à l'ASE et à la PJJ, ni une équipe d'urgence.

PUBLIC

Mineur (< 18 ans) confié à l'aide sociale à l'enfance :

- Présentant des troubles psychiques.
- Accueilli en établissement social, médico-social ou en PEAD (Placement Educatif A Domicile) (au cas par cas) situé sur le territoire du Centre Hospitalier de Cadillac.
- Dont la prise en charge est complexe (parcours chaotique et / ou prises en charge multiples, échecs de prises en charge classiques...).



-  CH Charles Perrens
-  CH de Cadillac
-  CH de Libourne

CONTACT

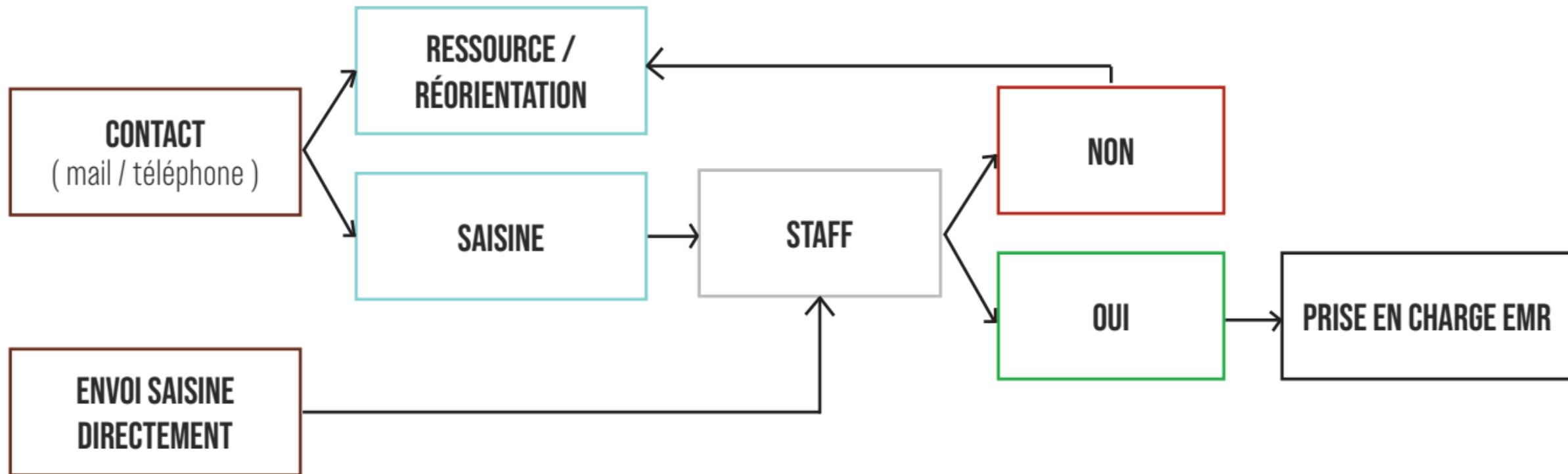
Le service est joignable :

- Du lundi au vendredi
- 8h30 -16h45



05.56.76.51.33
emr@ch-cadillac.fr

MODALITÉS



ACCÈS



89 rue Cazeaux Cazalet
33410 Cadillac-sur-Garonne



En voiture : À proximité du collège Anatole France



En bus : Trans Gironde 501, arrêt « Route de St Macaire »

PLUS D'INFORMATIONS

